

**D2025-056**

## Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

**i**

### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transport.fr](mailto:procedure@autorite-transport.fr)

**Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :**

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

# DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

## Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :  <ul style="list-style-type: none"><li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</li><li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li><li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li><li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés</li></ul>	1ere demande  Non  Non  Non  Non
Origine <sup>2</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Lyon Saint-Exupéry Airport  Aéroport Lyon Saint Exupéry Gare Routière - Terminal 1 - Niveau 0 69125 Lyon  Latitude 45.718496 - Longitude 5.078983
Destination <sup>3</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Mâcon  59 Rue Gambetta 71000 Mâcon  Latitude 46.303398 - Longitude 4.826976

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Lyon Saint-Exupéry Airport - Mâcon
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h10
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Lyon Saint-Exupéry Airport - Mâcon



Pièce Jointe N° 2 :

**Fréquence Hebdomadaire Lyon Saint-Exupéry Airport - Mâcon**

**Fréquence Hebdomadaire Lyon Saint-Exupéry Airport - Mâcon**

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Lyon Saint-Exupéry Airport - Mâcon		Mâcon - Lyon Saint-Exupéry Airport	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
<b>Lundi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Mardi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Mercredi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Jeudi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Vendredi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Samedi</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Dimanche</b>	15h55	18h10	12h40	14h45
<b>Offre par trajet</b>	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14  
 Nombre de semaine : 52